

Rappel : En août

ETE ACTIF A COURCÔME

Lundi 2 août :
Volley ball,
10h à 12h gratuit pour tous, rendez-vous devant la mairie.

Lundi 9 août :
Jeux de balles,
14h à 16h, de 6 à 12 ans, gratuit, salle socio-culturelle.

Samedi 14 août :
randonnée pédestre,
de 9h à 12h, ouvert à tous, départ devant la mairie.

CONCERT GRATUIT

Dimanche 8 août
À 21h00
Eglise de Courcôme
Chants médiévaux
du « livre de Saint-Jacques » interprétés par **Geoffroy Dudouit, ténor.**



Dernière minute

Le marché hebdomadaire du vendredi matin sera interrompu la première quinzaine d'août pour congés.

Les commerçants réinstalleront leur étal dès le vendredi 20 août sur le parking en face de la mairie.

Nous vivons une

Le futur ne manque

Bien avant que Stéphane Guilion et Didier Porte n'aient été renvoyés de France Inter pour leurs propos jugés trop outranciers, bien avant que Guy Carlier n'ait été remercié pour les mêmes raisons, Philippe Meyer, dans ses interventions « matinales », il y a bien quinze ans de cela, terminait chacune de ses chroniques humoristiques par la désormais célèbre formule : « *Nous vivons une époque moderne ! Le futur ne manque pas d'avenir !* »

Il ne croyait pas si bien dire ! Nous vivons effectivement une époque moderne, ou plutôt, pour employer un mot à la mode, une époque « décomplexée » !

En effet, d'après une étude récente, nous passerions désormais plus de temps devant notre ordinateur que devant notre télévision, notamment à pianoter sur Internet.

Il est vrai que ce nouveau mode de communication offre bien des facilités. Commenter l'actualité ? Organiser un apéro géant ? Trouver l'âme sœur pour une soirée ou pour la vie ? Rien de plus simple. « Blogs », ou « face book » sont là pour élaborer un nouveau mode de vie ou d'échanges, constituant instantanément - et défaisant aussi vite, d'ailleurs ! - groupes de discussions, couples ou tribus !

Après l'avènement du transistor il y a cinquante ans, puis celui de la télé, l'ordinateur trône en

maître aujourd'hui dans chacun de nos foyers. Son concurrent le plus sévère est devenu le téléphone portable, avec ses multiples applications qui permettent à chaque individu d'être en permanence relié au monde entier s'il le souhaite. SMS, MMS... ont ainsi envoyé lettres et cartes aux oubliettes, au grand dam de La Poste qui voit, jour après jour, sa traditionnelle activité courrier décliner.

Eh oui, tout change, dans l'époque moderne que nous vivons ! Il est aussi de bon ton de s'exprimer par sigles.

Oh ! Ce n'est pas nouveau et il y a bien longtemps que nous avons pris l'habitude d'utiliser ces raccourcis commodes. C'est ainsi que SNCF, PTT, EDF... font partie depuis des lustres de notre patrimoine linguistique.

Mais avez-vous remarqué que notre société tout entière a aujourd'hui tendance à user et abuser de ces sigles ? Sociétés commerciales, mais aussi administrations, collectivités, chacun y va de son langage abscons sous forme de sigles qui finissent par perturber chacun de nous !

DDE + DDAF = DDT

Même l'Etat a cru bon, dans son souci de réforme et de mise en place d'une nouvelle organisation territoriale, de proposer une logique à ses yeux plus lisible qui se traduit par la création dans notre département de deux nouvelles directions inter-

ministérielles : la DDT et la DDCSPP !

Une certaine logique préside à la naissance de la DDT (Direction Départementale des Territoires), qui regroupe désormais la DDE (Direction Départementale de l'Équipement), la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), ainsi qu'une partie du service environnement de la Préfecture. Par contre, le choix de rassembler au sein de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), des entités aussi dissemblables que la Jeunesse et les Sports (DDJS), les Services Vétérinaires (DDSV), la Répression des Fraudes (DDCCRF), les Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) et le Droit des Femmes et l'Égalité (DDDFE), semble moins évident.

Une chose est sûre. Depuis le premier janvier dernier, date à laquelle cette nouvelle organisation territoriale est opérationnelle, les citoyens, comme les élus, ont parfois bien du mal à s'y retrouver. Et certains, de plus en plus nombreux n'hésitent pas à qualifier cette RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) de « Régression Généralisée des Politiques Publiques » ! On peut les comprendre !

Surtout lorsqu'il apparaît que cette organisation semble différente d'un département à l'autre !

Jardins européens.

Au cœur du village de Salles-de-Villefagnan, découvrez les jardins européens, façonnés par le Club Marpen.

Ce nouveau site propose un voyage à escales, à travers les multiples cultures européennes. Du nord au sud, l'eau, comme fil conducteur de la visite, s'écoule et alimente différents jardins, de la fontaine anglaise aux canaux arabo-andalous, en passant par les bassins français. Chaque jardin est un modèle d'adaptation aux contraintes d'approvisionnement en eau et aux spécificités botaniques et climatiques de ces régions.

Ouverture du 5 juin au 30 septembre, du mercredi au dimanche de 13h30 à 19h00.



époque moderne !

pas d'avenir !

Pour le particulier, par exemple, comment s'y retrouver depuis que ERDF est apparu en lieu et place d'EDF, et que les notions de fournisseur et de distributeur d'électricité sont venues se substituer à l'ancienne appellation. Que dire également de la SNCF qui n'est plus aujourd'hui qu'un exploitant du réseau qu'elle a construit depuis des décennies et qui appartient désormais à RFF (Réseau Ferré de France) !

TAXER LES OUTARDES

Au niveau des élus municipaux, les choses ne sont guère plus claires. Comment vont-ils s'y retrouver dans l'imbricatio des multiples dotations qui sont censées remplacer la défunte TP (Taxe Professionnelle).? En 2011, les budgets communaux recevront (devraient recevoir ?) la totalité de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), 26,5 % de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entrepri-

ses), mais aussi une once de TASCOT (Taxe sur les Surfaces Commerciales), sans oublier les fameuses IFER (Impositions Forfaitaires sur les Exploitants de Réseaux). Pour terminer ce panorama édifiant par un trait d'humour, voici le compte-rendu d'une récente réunion qui avait rassemblé une vingtaine de personnes pour parler de la ZPS (Zone de Protection Spéciale) de la plaine de Villefagnan. Sous la houlette de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement !), il s'agissait d'installer un COPIL pour valider le DOCOB au titre de la directive oiseaux. Comprenez qu'un Comité de Pilotage devait examiner et valider le Document d'Objectifs concernant notamment la protection des outardes canepetières. Après discussion, il est apparu que ces espèces et leur répartition peuvent évoluer au cours du temps. Le DOCOB étant évolutif, il était donc prudent de retarder sa validation. Ce sera chose faite cet automne par le comité scientifique régional, puis par le COPIL, avant d'être approuvé par le Préfet. Ouf ! Décidément, nous vivons une époque moderne ; les outar-des ne manquent pas d'avenir !



Ça continue...

« Ça continue, encore et encore » ... chante Cabrel. Sauf que là, ce refrain devient singulièrement pénible ! Oui, ça continue, les actes d'incivilité se répètent, encore et encore dans notre commune. Deux exemples :

A la veille de partir en vacances, un petit garçon a retrouvé son chat agonisant, truffé de plombs par un voisin pour le moins irascible !

Le même jour, ou plutôt la nuit (c'est bien connu, la nuit tous les chats sont gris !), des tuyaux d'irrigation ont été « massacrés » à la hache pour la deuxième fois, après que des inscriptions injurieuses ont été tracées sur la station de pompage du même agriculteur.

Soyons clairs ! Quelles que soient les motivations profondes (on imagine !) qui poussent leurs auteurs, ces agissements irresponsables sont intolérables.

On a le droit de ne pas être d'accord avec son voisin, le quartier, le village ou la terre entière, mais il y a sans aucun doute d'autres façons de régler ses problèmes personnels qu'à coups de hache ou de fusil ! Bien sûr plainte a été déposée.

À noter

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 16 août

Lundi 30 août.



RAPPEL SUR LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Il comporte trois étapes obligatoires :

- l'enseignement de Défense pendant la scolarité,
- le recensement en mairie à l'âge de 16 ans,
- la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), qui deviendra la Journée Défense et Citoyenneté en 2011.

Partout en France, une trentaine de bureaux et centres de la direction du service national (DSN) organisent, gèrent et conduisent les JAPD (futures JDC).

RECENSEMENT

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès leur date anniversaire !



Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23
(Point Accès INTERNET)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h
Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Notez le dès à présent. Courant septembre :

1er septembre :
Rentrée des enseignants

2 septembre :
Rentrée des classes maternelles,
primaires et collèges

18 et 19 septembre :
Journées européennes du patri-
moine

23, 24 & 25 septembre :
À Angoulême
117e congrès national des
Sapeurs pompiers de France

Courcôme infos de A à Z...

A

Alter Tour.

Pour une planète sans dopage ! L'alter Tour, un autre Tour de France, qui dénonce le dopage sous toutes ses formes : dans le sport, dans l'agriculture industrielle, dans l'économie de marché...

Le public est attendu sur certains lieux pour découvrir ce tour de France original.

Arrêt à la ferme de Chassagne le jeudi 5 août à 19h30. Thème développé : la biodiversité et les semences paysannes. Invitation au **buffet champêtre avec musique et bal-trad.** « Des Croches et la Lune » en 1ère partie, puis Marie Coutant et le Bal des Champs (inscription au 05.45.84.25.32).

Arrêt à la ferme des Marchis le vendredi 6 août à 10h00. Présentation de la maison bois en auto construction et de l'installation agricole qui a bénéficié de l'appui de l'association « Terre de Lien ».

B

Bourses

Départementales.

Le guide pratique des bourses départementales d'éducation pour les étudiants, apprentis, chercheurs, est disponible à la mairie ou à l'agence pos-

tale.

Les dossiers sont à retirer dès maintenant auprès du **Département de la Charente.**

B

Bibliothèque municipale.

La bibliothèque municipale sera fermée le samedi 14 août.

C

Congés annuels.

Le **secrétariat de mairie** sera fermé pour congés du jeudi 5 août au vendredi 20 août inclus.

L'**agence postale communale** sera fermée pour congés du lundi 9 août au vendredi 13 août inclus.

D

Dépôt de pain.

La boulangerie de Courcôme sera **fermée du 9 août au 22 août inclus, et pendant cette période un dépôt de pain sera assuré** dans la salle à l'entrée de l'agence postale de Courcôme.

Il conviendra de commander son pain la veille.

J

Journée détente.

Le comité des fêtes de Courcôme vous propose

une journée détente le samedi 28 août.

15 h jeux de boules, cartes
17 h balade tranquille au-
tour de Courcôme

19 h soirée barbecue.

O

ordures ménagères.

Les sacs noirs contenant du verre ne sont plus collectés par Calitom.

Désormais, tout sac noir contenant du verre sera refusé par les agents de collecte. Il sera laissé sur place avec une étiquette précisant les raisons de la non collecte. Cette consigne de collecte sera systématiquement appliquée. Les sacs noirs seront collectés lors du passage suivant uniquement si l'utilisateur a enlevé le verre de son sac.

V

isite du village de Courcôme.

Rendez-vous le vendredi 20 août à 16h30 pour une visite commentée du village par un conférencier agréé (inscription à l'office du tourisme de Ruffec au 05.45.31.05.42).

Tarifs adulte 4€ enfant 2€
Un apéritif sera offert à l'issue de cette visite aux abords de l'église.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Décisions prises lors de la réunion du 26 juillet 2010 :

- Contrats aidés : la commune a recruté Céline Robin de La Faye pour 6 mois afin de planifier le cimetière et participer aux travaux du secrétariat de mairie à compter du 30 juillet 2010.
- Nouveaux tarifs municipaux à compter de la rentrée de septembre :
cantine : repas enfant 1,75 €,
garderie scolaire : 2,75 €/la semaine.
Une participation de 378 € sera versée au Pays du Ruffécois pour le programme d'éducation nutritionnelle des écoles.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la décision finale de la CIAF de Courcôme, Raix, La Faye, Villefagnan au sujet du périmètre et des prescriptions environnementales pour l'aménagement foncier consécutif au passage de la LGV. Un avis favorable a également été émis au sujet de l'extension sur Courcôme de la CIAF de Charmé, Ligné, Juillé, Luxé.